

3. DREE should consider a programme of risk insurance to encourage entrepreneurs.

4. In general, DREE should increase credit to businesses.

#### *The Canada-Quebec General Agreement and Subsidiary Agreements*

1. DREE should increase aid to industrial infrastructures (mentioned five times).

2. Supply of natural gas to the Gaspé should be a priority (mentioned twice).

3. A global transportation policy should be formulated. This should provide for assistance to maintenance of major highways, municipal and regional airports and to railroads.

4. Pabos airport is a priority for representatives of the Gaspé (mentioned six times).

5. DREE must not only undertake to build airports but must also ensure that they are served by airlines.

6. DREE should increase aid to expansion of the tourist industry. This should preferably take the form of completion of important tourist projects, for example: a convention hall in Percé, a cable car in Percé, development of rivers for improved fishing and of the Mount Logan site.

7. DREE should provide incentive for the agro-alimentary sector in disadvantaged regions (mentioned twice).

8. DREE should conclude a new agreement in the agricultural sector which would include: a rationale for soil utilization, construction of a warehouse for vegetables, a grain elevator and a regional slaughterhouse.

9. DREE should allocate funds to re-afforestation and the campaign to annihilate the spruce-bud worm (mentioned five times).

10. DREE should provide increased aid for ocean fishing (mentioned eight times). That includes:

- construction of a winter harbour and slipway
- improvement of port infrastructures
- construction of a pool for testing fishing tackle
- manufacture of fishing boats and tackle.

3. Le MEER doit envisager un programme d'assurance-risque afin de stimuler l'entrepreneuriat.

4. Le MEER doit en général augmenter ses crédits affectés à l'aide aux entreprises.

#### *L'entente cadre Canada-Québec et les ententes auxiliaires.*

1. Le MEER doit accentuer son aide aux infrastructures industrielles (mentionnée à cinq reprises).

2. La distribution du gaz naturel en Gaspésie doit être une priorité (mentionnée à deux reprises).

3. Une politique globale des transports doit être élaborée. En outre, une aide aux axes routiers prioritaires, aux aéroports municipaux et régionaux, et une aide au transport ferroviaire doivent faire partie de cette politique globale des transports.

4. L'aéroport de Pabos est une priorité pour les représentants de la Gaspésie (mentionnée à six reprises).

5. Le MEER ne doit pas seulement s'engager à construire des aéroports, il faut qu'il s'assure qu'ils seront desservis par des compagnies aériennes.

6. Le MEER doit accentuer son aide au développement de l'industrie touristique. Cette aide serait préférable dans la réalisation de projets touristiques d'importance, par exemple: une salle des congrès à Percé, un téléphérique à Percé, l'aménagement de rivières pour la pêche sportive et le site du mont Logan.

7. Le MEER doit favoriser le secteur agro-alimentaire dans les régions défavorisées (mentionnée à deux reprises).

8. Le MEER doit conclure une nouvelle entente dans le domaine agricole qui inclurait: la rationalisation de l'utilisation des sols, la construction d'un entrepôt à légumes, d'un séchoir à grain et d'un abattoir régional.

9. Le MEER doit allouer des fonds au reboisement et à la lutte contre la tordeuse de bourgeons de l'épinette (mentionnée à cinq reprises).

10. Le MEER doit accentuer son aide au développement du secteur des pêches maritimes (mentionnée à huit reprises). Cela inclut:

- la construction d'un havre d'hivernement et d'une rampe de lancement
- l'amélioration des infrastructures portuaires
- la création d'un bassin d'essai d'engins de pêche
- la fabrication de bateaux et d'agrès de pêche.